



WEBINAIRE

► Congés payés et arrêt maladie : décryptage et analyse pratique de la loi DDADUE



Mardi 28 Mai 2024



de 10 h à 12 h
Zoom

Le 13 septembre 2023, la Cour de cassation a opéré un revirement de jurisprudence en matière d'acquisition et de report des congés payés en cas d'arrêt maladie. L'objectif : mettre en conformité le droit français avec le droit européen en matière d'acquisition de congés payés. A la suite de ce revirement, le Gouvernement avait annoncé qu'une réforme du code du travail interviendrait « début 2024 » pour mettre en conformité le code du travail français avec ces nouvelles jurisprudences.

C'est désormais chose faite avec la loi DDADUE, publiée au Journal officiel du 23 Avril 2024.

L'Uriopss Nouvelle-Aquitaine vous accompagne dans l'entrée en vigueur de ces nouvelles règles qui vont impacter considérablement vos pratiques RH.

Animé par Lucie Appel, juriste droit social, et Maître Louis-Philippe Bichon, avocat en droit social, ce webinaire de décryptage et d'analyse pratique vous permettra de saisir ces nouvelles dispositions, les mettre en application au sein de votre association, et de s'interroger sur les questions en suspens.

Animé par **Lucie Appel**, juriste droit social, et Maître **Louis-Philippe Bichon**, avocat en droit social, ce webinaire de décryptage et d'analyse pratique vous permettra de saisir ces nouvelles dispositions, les mettre en application au sein de votre association, et de s'interroger sur les questions en suspens.

Je m'inscris avant le

20/05/24



CONTACT
03 88 75 06 34

secretariat@uriopss-grandest.fr

